



# **GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE**

CLUB DES AMBASSADEURS | CLUB DE L'EXCELLENCE

# GUIDE SUR LES PRINCIPES ET LES PROCÉDURES POUR LES MENTIONS DE RECONNAISSANCE À L'EXCELLENCE

## 1. OBJECTIFS DU GUIDE

Le guide a pour objectif :

- D'établir une procédure afin d'organiser une cérémonie soulignant le mérite de citoyens qui se sont démarqués sur la scène provinciale, nationale ou internationale, dans les disciplines sportives, artistiques ou culturelles ou pour leur engagement communautaire;
- De préciser les mentions de reconnaissance que le conseil municipal désire poser pour souligner la performance d'un individu ou d'un groupe selon le niveau d'excellence.

## 2. CLUB DES AMBASSADEURS

La Ville de Sept-Îles intronisera au Club des ambassadeurs les citoyens(nes) méritoires deux fois par année, si nécessaire :

- La première cérémonie a lieu dans le cadre de la Semaine de la municipalité au mois de juin (pour cette cérémonie, le dossier de mise en candidature doit être complété avant le 15 avril de chaque année par un individu, un parent ou un organisme);
- La deuxième cérémonie (si nécessaire) se déroule dans la première semaine de novembre (pour cette cérémonie, le dossier de mise en candidature doit être complété avant le 15 septembre de chaque année par un individu, un parent ou un organisme);

Pour les deux cérémonies :

- Les dossiers devront être soumis à la Mairie;
- Le conseil municipal pourra également nommer des personnes ou des groupes reconnus pour s'être démarqués sur la scène provinciale, nationale ou internationale;
- La mairie sera responsable des invitations;
- Les récipiendaires seront présentés par l'entremise d'une publicité dans les médias locaux.

### **3. CLUB DE L'EXCELLENCE**

La Ville de Sept-Iles intronisera au Club de l'excellence les citoyens(nes) méritoires une fois par année lors du Gala des Méritas.

Pour cette cérémonie :

- Les dossiers de candidature devront être soumis au Service des loisirs et de la culture avant le 15 février de chaque année;
- Le Service des loisirs et de la culture sera responsable des invitations;
- Les récipiendaires seront présentés par l'entremise d'une publicité dans les médias locaux.

### **4. CÉRÉMONIE**

Lors de la cérémonie, les invités sont, dans le cas de la reconnaissance :

- D'un individu : les membres de sa famille proche (limite de 6 personnes);
- D'un représentant d'organisme : les membres de sa famille et les membres du conseil d'administration (limite de 10 personnes maximum);
- D'une équipe ou d'un groupe : deux invités par méritant et les membres du conseil d'administration de l'organisme qu'ils représentent.

### **5. EXCLUSION**

Les mentions de reconnaissance porteront uniquement sur des événements ou activités qui ont un caractère civil.

## MENTIONS DE RECONNAISSANCE POUR SOULIGNER L'EXCELLENCE

Cette catégorie vise à reconnaître un individu ou un groupe se distinguant au sein de la ville de Sept-Îles.

CATÉGORIES	CRITÈRES	GESTES DE FÉLICITATIONS
Événement provincial ou national	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À la suite de l'envoi d'un dossier de mise en candidature au Service des loisirs et de la culture</li> <li>• Gagnant de l'une des trois premières places à un événement dont le rayonnement est au minimum de nature provinciale lorsqu'une qualification régionale est requise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception à la salle du conseil municipal.</li> <li>• Remise d'une épinglette et d'un certificat.</li> <li>• Signature du Livre d'Or.</li> <li>• Léger goûter.</li> <li>• Photo pour le journal local et/ou pour le bulletin municipal.</li> <li>• Inscription au registre officiel qui laisse apparaître les hauts faits méritoires.</li> </ul>
Événement international	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À la suite de l'envoi d'un dossier de mise en candidature au Service des loisirs et de la culture</li> <li>• Performance digne de mention (médaillon ou non) à un concours, tournoi ou compétition lorsqu'une qualification provinciale est requise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mêmes mentions que pour un événement provincial ou national.</li> <li>• Un souvenir honorifique.</li> </ul>

## MENTIONS DE RECONNAISSANCE POUR SOULIGNER LES AMBASSADEURS

Cette catégorie vise à reconnaître un individu ou un groupe se distinguant à l'extérieur de la région qui, par son implication, donne un rayonnement à la ville de Sept-Îles.

CATÉGORIES	CRITÈRES	GESTES DE FÉLICITATIONS
Ambassadeur	<ul style="list-style-type: none"><li>• À la suite de l'envoi d'un dossier de mise en candidature à la Mairie</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réception à la salle du conseil municipal.</li><li>• Remise d'une épinglette et d'un certificat.</li><li>• Signature du Livre d'Or.</li><li>• Léger goûter.</li><li>• Photo pour le journal local et/ou pour le bulletin municipal.</li><li>• Inscription au registre officiel qui laisse apparaître les hauts faits méritoires.</li><li>• Un souvenir honorifique.</li></ul>